



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVENSAN

Nombre de membres			Séance ordinaire du 20 Juin 2023
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	L'An deux mil vingt-trois et le vingt du mois de Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de AVENSAN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PASCUAL Laurent, maire en exercice. Les convocations individuelles ont été transmises aux conseillers municipaux le 14 juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 15 juin 2023. Présents : Mmes ARNAUD Patricia, BEGAIN Nathalie, BENTO BERNARDO Amélie, BERTHEUX Caroline, DUCLA Olivia, LAFOURCADE Sonia, LAHAYE Chantal, MECHAIN Orlane, POURTIER Gaëlle, RITTORI Sandrine, VANDERMEERSCH-CAPIET Françoise - M. BAUDIN Patrick, CASTEX Patrice, DEDIEU-BENOIT Philippe, DUMORA Olivier, ELOI Damien, HOSTEIN Patrick, NURBEL Patrick, PASCUAL Laurent, RITTORI Tony. Excusés : Mme TRIVES Christine, M. COLIN Stéphane, SPIAGGIA Ludovic Procuration : Mme TRIVES Christine à M. HOSTEIN Patrick, M. COLIN Stéphane à M. PASCUAL Laurent, M. SPIAGGIA Ludovic à Mme POURTIER Gaëlle. Le quorum ayant été atteint, le président a ouvert la séance à 19H00. Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme MECHAIN Orlane a été désignée secrétaire de séance.
23	20	23	
Vote			
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : Et publication ou notification du :			

2023/06/51 – Budget principal – Décision modificative n°1

Afin de prendre en compte un oubli sur le budget primitif et afin d'ajuster prévisionnellement les crédits sur certains articles, il vous est proposé d'adopter la décision modificative budgétaire suivante :

SECTION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
FONCTIONNEMENT				
023 (023) : Virement de la section de fonctionnement	19 000,00			
66111 (66) Intérêts réglés à l'échéance		1 000,00		
657362 (65) CCAS		8 000,00		
65811 (65) Droit de logiciel en nuage		10 000,00		
TOTAL	19 000,00€	19 000,00€		
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00€		
INVESTISSEMENT				
1641 (16) Emprunt en euros		1 000,00		
231 (23) Immobilisations en cours		200 966,82		
021 (021) Virement de la section de fonctionnement			19 000,00	
001 (001) Résultats antérieurs reportés				220 966,82
TOTAL		201 966,82€	19 000,00€	220 966,82€
TOTAL INVESTISSEMENT		201 966,82€		201 966,82€

Avec cette modification le budget global s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 674 404,62€	3 674 404,62€
Section d'investissement	2 382 629,57€	2 382 629,57€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve la modification budgétaire proposée,
- Charge Monsieur le maire ou son représentant de mettre en œuvre la décision présentée,

Monsieur le Maire propose :
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme :
En mairie le 21/06/2023

Le Maire
Laurent PASCUAL



La secrétaire de séance,
Orlane MECHAIN

